



## RECRUTEMENT DES RESIDENTS POUR LE PORTUGAL Année Scolaire 2018-2019

### NOTICE EXPLICATIVE

#### COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE D'ENSEIGNANT "RÉSIDENT" DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS AU PORTUGAL

#### LA PROCÉDURE INTERNET EN BREF : deux moments bien distincts

##### I – CRÉATION DU DOSSIER (**date limite d'inscription : mardi 30 janvier 2018 minuit**)

- Ouvrir un compte sur Internet (Étape 1) <http://recrutement.aefe.fr/residents/>
- Renseigner ce dossier en ligne (Étape 2) en vous aidant du guide utilisateur **[ lien ]**
- Clôturer ce dossier en ligne (Étape 3)\*
- Postuler pour un pays → Saisir la fiche Portugal (Étape 4)
- Imprimer le dossier (Étape 5)
- Envoyer le dossier et les pièces dans chaque établissement pour lequel vous postulez, par voie postale, avant le **jeudi 1<sup>er</sup> février 2018 – cachet de la poste.**

##### II – CHOIX DES POSTES

- Choisir des postes, en ligne, avant le **jeudi 1<sup>er</sup> février 2018 minuit** (Étape 6)

\*En cas de besoin, une fois votre dossier clôturé, vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes :

- Le lycée Charles Lepierre de Lisbonne à [candidatures.residents@lfcl.pt](mailto:candidatures.residents@lfcl.pt)
- Le lycée français international de Porto à [proviseur@lfip.pt](mailto:proviseur@lfip.pt)

Le présent dossier de candidature à un poste de "résident" dans un établissement français relevant de l'AEFE au Portugal **ne concerne que les agents titulaires de l'enseignement public** (les candidatures des agents stagiaires ou non titulaires ne sont pas recevables). Ils devront avoir exercé au moins 2 ans en tant que titulaire en France.

#### MOTIFS D'IRRECEVABILITÉ DES DOSSIERS :

- A- Ne pas avoir exercé 2 ans en tant que titulaire en France (sauf cas particulier)
- B- Pour les résidents du réseau AEFE, ne pas avoir effectué entièrement leur premier contrat, soit 3 ans
- C- Dossier hors délai (cachet de la poste faisant foi) ou non saisi sur l'application
- D- Dossier incomplet après rappel (absence des pièces justificatives suivantes : arrêté de titularisation, rapport d'inspection, avis de notation, pièces identité)

*NB : Si le titre, le corps ou la matière enseignée ne sont pas conformes au libellé du poste les candidatures seront étudiées et classées après toutes celles qui répondent à ces critères.*

EN CAS DE CANDIDATURES LIÉES, LES DEUX DOSSIERS DEVRONT ÊTRE ENVOYÉS  
CONJOINTEMENT  
AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU HORS DÉLAIS NE SERA RETENU.  
**LES CANDIDATS NE SAISSANT PAS LEURS VŒUX EN LIGNE SERONT ÉCARTÉS DU  
CLASSEMENT**

Par ailleurs, les enseignants exerçant dans un établissement du réseau AEFÉ sous le statut de résident doivent avoir rempli leur premier contrat, soit 3 années, pour pouvoir être candidats à un poste dans un autre pays.

#### ENVOYER LE DOSSIER COMPLET :

Le dossier se compose de :

- 1) la fiche de candidature pré-remplie en ligne puis téléchargeable sur internet, à imprimer (étape 5)
- 2) la liste récapitulative des pièces, ainsi que toutes les pièces à fournir (en un seul exemplaire)

**N.B. Aucune photo d'identité n'est exigée**

**Il doit être retourné au Lycée Charles Lepierre de Lisbonne, par la poste, dans les plus brefs délais (et avant le **jeudi 1<sup>er</sup> février 2018**, minuit, cachet de la poste faisant foi)**

**Les candidats postulant sur Porto transmettront également et dans les mêmes conditions un dossier complet au Lycée français International de Porto :**

Lycée français Charles Lepierre  
Recrutement Résidents 2018  
Avenida Engenheiro Duarte Pacheco, 32  
1070-112 LISBOA  
PORTUGAL

Lycée français International de Porto  
Recrutement Résidents 2018  
Rua Gil Eanes, 27  
4150-348 PORTO  
PORTUGAL

#### CALENDRIER

<b>DATE DE LIMITE DE DÉPÔT OU D'ENVOI DES DOSSIERS</b> (le cachet de la poste ou la date du bordereau faisant foi).	<b>jeudi 1<sup>er</sup> février minuit</b>
<b>DATE DE CLÔTURE DE SAISIE DES VŒUX</b>	<b>jeudi 1<sup>er</sup> février minuit</b>
<b>TRAITEMENT DES DOSSIERS :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- il pourra vous être demandé de produire des pièces supplémentaires pour complément d'information.</li><li>- <b>Un accusé de réception mentionnant le numéro de votre dossier vous sera adressé dès qu'il sera recevable.</b></li></ul>	<b>Janvier-début Mars 2018</b>
<b>ÉTUDE ET CLASSEMENT DES DOSSIERS EN COMMISSIONS PARITAIRES</b>	<b>Mardi 6 mars 2018</b>
<b>PROPOSITION DE POSTE</b> <u>par courriel</u> à votre adresse mail de référence	<b>A partir du mercredi 7 mars 2018</b>

**PORTUGAL  
RECRUTEMENT DES RESIDENTS**

**LISTE RECAPITULATIVE DES PIECES A FOURNIR**

<b>Nom :</b>	<b>Grade :</b>	<b>Discipline :</b>
--------------	----------------	---------------------

**TOUTES CES PIECES SONT A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR UN DOSSIER DE  
CANDIDATURE À UN POSTE DE RESIDENT 2017-2018**

**Veillez cocher les cases des pièces que vous avez jointes à votre dossier de candidature :**

Etablissement / SCAC	Candidat
----------------------	----------

- Fiche de candidature
- Copie du dernier arrêté de promotion (copie I-Prof acceptée)
- Copie de l'arrêté de titularisation (copie I Prof acceptée)
- Copies des 2 derniers rapports d'inspection existants
- Copie de la dernière notation administrative (sauf personnel du 1er degré n'ayant jamais exercé à l'AEFE)
- copie du dernier avis de notation pédagogique
- Copie d'une pièce d'identité (CNI...) et du livret de famille
- Candidat établi dans le pays (justificatifs)
- Copie du contrat en cours (agent relevant de l'AEFE)
- Justificatif de suivi de conjoint (si conjoint déjà établi dans le pays ou pouvant justifier d'une embauche dans le pays au plus tard à la date de rentrée scolaire)
- Copie du diplôme le plus élevé
- Habilitations, le cas échéant (Langue vivantes, DELF, DALF...)
- Lettre de motivation